

CHAPITRE 5

**BRÈVE CONVERSATION À ZELLIK
(BRABANT-FLAMAND) :
LES TENSIONS ENTRE COMMUNAUTÉS
LINGUISTIQUES¹**

1. Introduction

Lieu de l'enquête : Zellik, entité de la commune de Asse (Brabant flamand) qui compte 30 000 habitants. La commune de Asse est située en périphérie directe de l'agglomération bruxelloise, au nord-ouest de la Région de Bruxelles, mais elle se trouve en territoire flamand. Elle comporte néanmoins une minorité francophone (principalement à Zellik), comme la plupart des communes de la périphérie bruxelloise. Il ne s'agit pas cependant d'une « commune à facilités », c'est-à-dire d'une de ces six communes de la périphérie bruxelloise situées en Flandre et où les francophones ont des droits linguistiques particuliers.

Locuteur interviewé : HD, âgé de 43 ans au moment de l'enquête, a toujours vécu dans une commune flamande de la périphérie de Bruxelles (d'abord à Dilbeek, ensuite à Zellik/Asse). Comme ses parents et son épouse, il est bilingue français-néerlandais. HD est ouvrier comme son père. Code PFC : bbahd1.

Relation entre les locuteurs : la femme de HD, L2, connaît E1 car elles s'occupent ensemble de mouvements de jeunesse. E1 et E2 sont étudiants

1. Ce chapitre a été rédigé par Philippe Hambye, Anne Catherine Simon et Régine Wilmet.

et ils ont un entretien formel (type interview) avec HD dans le cadre d'un travail universitaire.

Lieu et année de l'enregistrement : Au domicile de HD, à Zellik, en 2003.

2. Aspects culturels et lexicaux

Dans cet extrait, HD répond à une question de E1 à propos des attitudes anti-francophones des Flamands de Zellik. On sait que la périphérie bruxelloise est le lieu de tensions entre Flamands et francophones, car ces derniers forment des groupes minoritaires (ou majoritaires dans certaines « communes » – terme qui désigne les municipalités en Belgique) qui sont perçus par certains Flamands comme une menace pour leur intégrité territoriale et linguistique, parce que ces minorités ne tendent pas à s'assimiler linguistiquement. Plus généralement, la présence importante de francophones dans les communes flamandes situées autour de Bruxelles constitue une exception au principe d'homogénéité linguistique du territoire flamand. Les francophones de la périphérie sont dès lors parfois l'objet d'attitudes négatives et de pratiques vexatoires de la part des autorités flamandes (comme par exemple l'interdiction, lors des élections régionales en 2009, des affiches électorales des partis politiques francophones dans certaines communes flamandes où ces partis peuvent se présenter au suffrage des électeurs). Selon HD, ce sont précisément les (hommes et les femmes) *politiques* (l. 1), et moins les habitants de la périphérie, qui sont les principaux responsables de ce climat de tension. Selon son épouse, L2, c'est vrai pour Zellik mais non pour Asse (l'entité située plus loin de Bruxelles et qui a donné son nom à la commune englobant Asse et Zellik), où les habitants joueraient aussi un rôle dans les tensions entre communautés linguistiques. HD se range à son opinion, en déclarant que les sentiments anti-francophones sont surtout présents *en dehors de Bruxelles* (l. 2-3) et dans les communes qui sont situées *plus loin* de la ville (l. 2), c'est-à-dire, paradoxalement, là où il y a très peu de francophones. Il estime par ailleurs que *près des frontières de Bruxelles* (l. 6), les gens n'ont pas d'attitudes négatives envers les francophones, ils ne sont *pas comme ça* (l. 6) : *dans le temps*, quand lui était plus jeune, on pouvait aller dans un endroit public et parler dans l'une ou l'autre langue (*parler français comme en néerlandais*, l. 8-9) sans que cela pose problème. Il admet cependant que les sentiments négatifs envers les francophones sont peut-être plus marqués chez les jeunes générations que chez les anciennes.

3. Aspects syntaxiques et discursifs

Les procédés de construction progressive des énoncés, commentés pour l'extrait de Gembloux (cf. IV.2.), se retrouvent ici et le mouvement d'aller et retour reste parfois sur une structure inachevée syntaxiquement, mais interprétable en contexte (*ce sont plutôt les politiques [que les gens] qui créent ce [problème]*, l. 1) :

c'est plutôt les politiques qui
 qui font ce
 qui créent ce

Du point de vue de l'interaction, on remarque aussi que les interlocuteurs coopèrent pour construire le discours. Plus précisément, un phénomène de coénonciation est observable aux lignes 2-4 : HD commence une construction syntaxique avec une structure corrélatrice (*au plus vous allez (...) en dehors de Bruxelles*), il s'interrompt et c'est E2 qui prend en charge l'achèvement de la structure syntaxique projetée (*au plus ça devient...*). La force de projection de la syntaxe autorise ce phénomène où une unité syntaxique se construit sur deux tours de parole successifs.

On retrouve ici la structure « au plus ... au plus » évoquée dans l'analyse de la conversation à Gembloux (cf. IV.2.). Celle-ci n'est pas toujours utilisée de manière symétrique pour marquer la corrélation (*au plus vous allez vers la Flandre, il y en aura de moins en moins* (l. 19)).

4. Aspects phonétiques et phonologiques

Une des caractéristiques principales de l'accent bruxellois traditionnel, selon la littérature sur le sujet, est le relâchement et la centralisation des voyelles atones. Dans le discours de HD, on observe ce phénomène à plusieurs reprises : *les politiques* [pɔlitik] (l. 1) ; *en dehors de Bruxelles* [bɔəsɛl] (l. 2-3) ; *les frontières de Bruxelles* [bɔəsɛl] (l. 6) ; *la génération* [ʒɛnɛʁasjɔ̃] *qui suit* (l. 7). Par ailleurs, on remarquera que HD prononce *habitué* (l. 12) « à la belge », c'est-à-dire avec un [w] (contrairement au Tournaisien FB, cf. IV.3.). Sur le plan segmental, on peut enfin noter que *maintenant* (l. 11) est, comme cela arrive souvent en français parlé, prononcé [mɛnã].

Du point de vue prosodique, c'est souvent le rythme qui est perçu comme typique de la manière de parler des Bruxellois en contact avec le flamand. Les groupes intonatifs se terminent régulièrement avec un débit très rapide, sans

que la syllabe finale de groupe ne soit allongée comme c'est souvent le cas en français de référence.

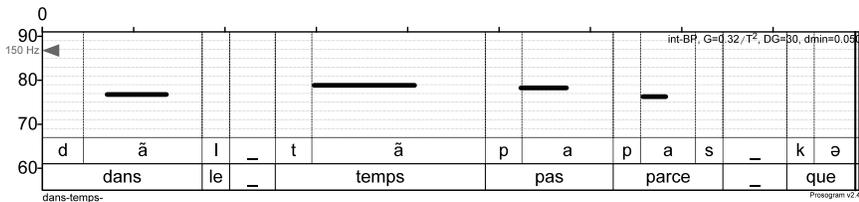


Figure 1 : Prosogramme de l'exemple *dans le temps pas parce que* : les traits noirs (noyaux des syllabes) raccourcissent au fur et à mesure qu'on s'approche de la fin de l'énoncé, indiquant une accélération du débit d'articulation. La dernière syllabe *que* est très brève et peu audible (elle n'apparaît pas sur la figure).

Dans l'extrait *dans le temps pas parce que* (l. 8), les dernières syllabes sont réalisées avec un débit excessivement rapide (7,5 syllabes/sec.), ce qui donne une impression d'articulation très cadencée et d'arrêt brusque. L'extrait se poursuit par *il y avait pas ça avant hein* (l. 8) avec une montée mélodique très brusque sur la deuxième syllabe de « **avait** » et un débit particulièrement rapide sur « pas ça avant » qui produit ce rythme typique.

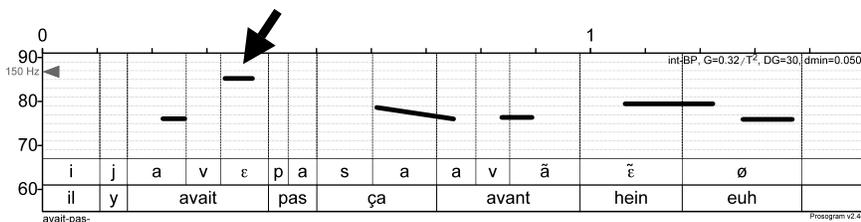


Figure 2. Prosogramme de l'exemple *il y avait pas ça avant hein euh*

La réalisation de schwas peut participer de ce rythme. Dans *au plus vous allez au plus vous allez vers la Flandre* (l. 19), le locuteur réalise le schwa final du mot « Flandres » ce qui, étant donné la structure syllabique², n'est pas surprenant.

2. Selon les principales théories de la syllabe on peut distinguer deux syllabes dans *Flandres* [flã. dɛ], la deuxième étant composée d'une attaque complexe (un groupe obstruante + liquide) suivie d'un noyau vocalique vide qui demande à être rempli.

Brève conversation à Zellik (Brabant flamand, Belgique)

HD : Je crois que c'est plutôt les politiques qui... qui font ce, qui créent ce <**L2 :** Ben pff, à Zellik non mais à Hasse oui.>. Oui, au plus vous allez plus loin, en dehors de Bruxelles oui. /

E1 : Oui.

E2 : Au plus ça devient <**HD :** Mais je crois que plus,>. 5

HD : quand vous êtes près des frontières de Bruxelles, les gens sont pas comme ça parce que. Ou peut-être maintenant la génération qui suit j'en sais rien hein je sais pas moi. Dans le temps pas parce que, il y, il y avait pas ça avant hein dans le temps on pouvait rentrer on pouvait parler en français comme en néerlandais hein.

E2 : Hum. Mais maintenant c'est euh. 10

HD : Ah maintenant oui maintenant ça se... ça se sent hein ça se... Enfin bon moi je suis habitué à ça. Je <**E2 :** Oui.> me débrouille quoi.

E2 : Parce que comme disait votre épouse il y a beaucoup beaucoup de... de francophones quand même ici.

HD : Oui, dans les m/... dans les régions... allez je veux dire euh... près de Bruxelles 15
quoi hein je veux dire, vraiment frontières de Bruxelles <**E2 :** Donc vraiment par exemple à>.

E2 : côté de Berchem.

HD : Au plus vous allez, au plus vous allez... vers la Flandre il y en aura de moins en moins hein donc. C'est logique. 20